

Déclaration Préalable

29 juin 2020

La CFE-CGC s'est associée à la demande de convocation d'un CSE extraordinaire, sur le sujet du PRA et en particulier des mesures mises en place pour le déconfinement progressif. Celui-ci s'est tenu le vendredi 12 juin dernier. Sur le fond, nous estimons que la direction a fait « le job ». Les mesures qu'elle a prises sont les bonnes, les salariés bénéficient des process adéquats, les protections nécessaires sont en place partout, les consignes sanitaires sont à priori bien diffusées et respectées.

La réouverture des sites et des restaurants est prévu avec le maximum de précautions.

Nous ne pouvons que nous satisfaire de la situation, féliciter Orange et notre direction pour l'implication qui est la leur dans la mise en œuvre des consignes gouvernementales et les préconisations de la communauté scientifique. Pour cette raison, nous aurions apporté notre soutien à la consultation sur la PRA si la question avait été posée comme prévu à l'issue des débats.

Cela n'a pas été les cas, et nous l'avons déploré dans la déclaration commune avec 3 autres OS.

Pour la CFE-CGC, il est absolument incompréhensible que les résolutions votées ne soient pas suivies d'effet. Nous ne comprenons pas, alors que cela relève des attributions de l'instance, que la direction souhaite priver les élus de leurs prérogatives en censurant certaines de leurs décisions.

Nous avons alerté à plusieurs reprises sur les difficultés rencontrées par les élus, les rapporteurs de CSSCT et les présidents de commissions dans l'exercice de leurs fonctions. Nous avons rappelé qu'il y a hélas une différence entre les paroles pleines de bonne volonté et les actes sur le terrain. Cela a été également longuement détaillé lors des échanges du CSE extraordinaire des 17 et 18 juin.

Ceci est fort regrettable, car chacun à notre façon, nous œuvrons tous pour la réussite de l'entreprise, pour l'épanouissement des salariés et pour la satisfaction de nos clients. Faisons nous confiance ? !

A propos de confiance, la CFE-CGC a eu l'occasion de donner la sienne en votant certaines résolutions sur le sujet des ASC. Sans sectarisme, mais sans exclusive, la CFE-CGC a choisi d'aller de l'avant en soutenant les propositions tantôt de la CGT (catalogue vacances adultes) tantôt de FO/CFGDT (CESU handicap, prestations « Loisirs Evènementiel », « Billetterie abonnement », « Panier Liberté Pour Tous » etc etc). Nous espérons que notre démarche pragmatique, sincère et responsable est bien comprise de tous, et ne sera pas exploitée à des fins politiciennes. Il serait facile d'interpréter cela comme une forme de faiblesse alors qu'au contraire, cela demande du courage, car nous savons bien que nous n'en retirerons aucun bénéfice politique.

D'ailleurs, le 11 juin, notre bonne volonté n'a pas été récompensée, puisqu'aucun représentant des instances locales et nationales de la restauration n'a daigné se présenter devant les élus de cette instance pour tout simplement parler de leurs actions et répondre à nos questions. Les OS concernées se sont comportées comme les 3 petits singes qui se cachent la bouche, les yeux et les oreilles pour ne pas faire face à la situation. Nous serons pugnaces sur le sujet et demanderons de nouveau à mettre la restauration collective à l'ordre du jour des CSE jusqu'à ce que nous ayons les réponses à nos questions, si ce n'est pas trop demander.

D'autre part, nous avons exprimé notre surprise que notre instance ne soit toujours pas dotée d'un outil permettant le vote à bulletin secret. Le 10 juin, la direction nous annonçait travailler sur le sujet et en particulier qu'il y a 2 outils encore en lice comme candidats potentiels. La proposition de faire un groupe de travail avec quelques élus volontaires a même été évoquée. Ce qui nous a rassurés sur une issue prochaine positive. Hélas, à date, toujours aucune communication ni invitation à ce propos. Nous réitérons donc notre demande à avancer rapidement et confirmons notre volonté d'être associés à l'élaboration de la solution digitale qui sera mise en œuvre.

Enfin, concernant la PVV des vendeurs du SCO qui ont surperformés au-delà de la moyenne, la direction nous avait déclaré qu'elle étudierait la situation de chacun, au cas par cas. Ni les intéressés, ni les élus n'ont eu de nouvelle depuis. Nous espérons que cette promesse sera effectivement suivie d'effet, et la CFE-CGC scrutera ce sujet avec attention.